

Image not found or type unknown



## Adresse mail utilisée sans mon accord

Par **jadalhia**, le **18/10/2022 à 18:03**

Bonjour,

Je suis adhérent d'un club, dont un autre adhérent que je ne connais pas, a envoyé à la secrétaire un message désagréable, mais il a envoyé ce message en copie à d'autres personnes, dont moi.

Or je n'ai jamais donné mon adresse mail à ce monsieur, j'ignore comment il a obtenu ces adresses .

Quelle est la législation s'il vous plait ?

Par **Visiteur**, le **18/10/2022 à 18:23**

BJR

Votre adresse courriel est-elle incluse dans votre dossier au club ?

Dans l'affirmative, cela voudrait peut-être dire qu'il a eu accès aux fichiers des membres.

Par **jadalhia**, le **18/10/2022 à 18:36**

Merci d'avoir porté attention à mon message,

Oui mon adresse mail est dans mon dossier , quelqu'un d'autre que la secrétaire qui envoie habituellement les courriers en mode caché, a donc eu accès aux fichiers, puis je me plains et de quelle manière ?

Merci infiniment

Jadalhia

Par **Visiteur**, le **18/10/2022 à 18:46**

Vous devriez, je suppose, commencer par adresser un courrier R+AR à la présidence de l'association, expliquant les faits et demandant une réponse quant à la divulgation de vos données.

Par **Visiteur**, le **18/10/2022** à **18:49**

Bonjour,

Il est hélas fréquent qu'un mail distribué en oubliant de mettre les adresses en cci donne accès à tous les mails de tout les destinataires initiaux.

En plus les gens font "réponse à tous" et voilà...

Je vous recommande de disposer de plusieurs adresses mails pour séparer les différentes facettes de votre vie et éviter des intrusions désagréables.

Par **jadalhia**, le **18/10/2022** à **20:34**

Merci à tous,

J'ai en effet plusieurs adresses, mais cela m'est très désagréable que des inconnus puissent impunément m'envoyer des mails qui m'indiffèrent .

Merci beaucoup tous et bonne soirée.

Jadalhia